



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N° 15 :
DEMANDE DE SUBVENTION
- TRAVAUX DE RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE DU
GYMNASE LA FILOLIE

Séance Ordinaire du 8 octobre 2024

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué le 2 octobre 2024 par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu Ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 8 octobre 2024.

Présents : Patrick BOBET, Gwénaél LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Jean-Georges MICOL, Philippe FARGEON, Mathilde FERCHAUD, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Nathalie SOARES, Alain GERARD, Bruno QUERE, Armelle ABAZIOU BARTHELEMY, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Géraldine AUDEBERT, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Grégoire REYDIT, Jonathan VANDENHOVE, Sarah DEHAIL, Xavier DE JAVEL, Damien ROUSSEAU, Didier PAULY, Claire LAYAN, Patrick ALVAREZ.

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 27

Absent : 1

Excusés : 7

Excusés avec procuration : Sandrine JOVENE (à Alain MARC), Michel MENJUCQ (à Françoise COSSECQ), Daniel BALLA (à Bérengère DUPIN), Benjamin DUGERS (à Emmanuelle ANGELINI), Violette LABARCHEDE (à Jean-Georges MICOL), Julie-Anne BROUSSIN (à Nathalie SOARES), Maxime JOYEZ (à Patrick ALVAREZ).

Absent : M. Jean-Jacques HERMENCE.

Secrétaire : Géraldine AUDEBERT

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2024

DOSSIER N° 15 : DEMANDE DE SUBVENTION - TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU GYMNASE LA FILOLIE

RAPPORTEUR : Guillaume ALEXANDRE

La Ville du Bouscat a réalisé son Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIE) dans le courant de l'année 2023, avec pour objectif d'établir une stratégie d'entretien et de rénovation de l'ensemble des bâtiments communaux de la ville, en mettant la thématique énergétique au centre des priorités.

Dans le cadre de ce SDIE, le cabinet Alterea, mandaté par la ville, a identifié certains bâtiments communaux comme prioritaires au regard de leur rénovation. Le gymnase LA FILOLIE, construit en 1989, fait partie de ces bâtiments prioritaires au regard de l'énergie.

La ville a programmé des travaux de rénovation complète de la toiture et du bardage avec isolation permettant d'accroître les performances énergétiques du bâtiment. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 355 200 € HT.

Il est donc proposé de solliciter une subvention au titre du Fonds Verts.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets,

VU la circulaire du 14 décembre 2022 relative au déploiement du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (fonds vert),

Considérant l'importance à réaliser des économies d'énergies dans un contexte de dérèglement climatique,

Considérant la facture énergétique importante des bâtiments communaux de la ville,

Considérant la nécessité de solliciter des sources de financements externes,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Article 1 : APPROUVE l'opération des travaux de rénovation énergétique du gymnase La Filolie,

Article 2 : ACCEPTE de solliciter l'aide financière de l'Etat au titre du Fonds Vert dans le cadre de ces travaux de rénovation,

Article 3 : AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à la demande de subvention « Fonds Vert »,

Article 4 : DIRE que les recettes seront inscrites au B.P. chapitre 13.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :
34 voix POUR

Fait et délibéré le 8 octobre 2024

LE MAIRE,

Le/La secrétaire de séance,

Patrick BOBET

Géraldine AUDEBERT